

Image not found or type unknown



vol en reunion de vehicule

Par **morenosalva**, le **05/06/2012** à **16:59**

bonjour mon fils de 15 ans s est fait voler sa moto.par 3 individus majeurs.J ai pus recuperer la moto et plainte a ete depossee .au cours du vol le 2 roues a ete degrade .les individus connus des services de police ,sont convoques aupres du delegue du procureur ,qui classe sans suite si les reparations sont payees par les auteurs .ceux ci etants non solvables quels sont mes recours ,sachant que le vehicule n est pas assure contre le vol.
merci